



Appel d'offre ouvert - Recrutement d'un groupe de Consultant National en charge de l'élaboration de la stratégie de mise en place d'une mutuelle d'entraide citoyenne pour la justice

MIARA-MIOMBON'ANTOKA AMIN'NY FIAROVANA ENY AMIN'NY FITSARANA OU MUTUELLE D'ENTRAIDE CITOYENNE POUR LA JUSTICE

ONG RARINY SY HITSINY IVOARANA – INTEGRITY FOR DEVELOPMENT

Table des matières

1	Contexte et justification	2
2	Objectifs de la mission	3
3	Approche et méthodologie	3
4	Livrables et résultats attendus	4
5	Profil requis.....	4
6	Planning d'intervention.....	5
7	Grille d'évaluation.....	5
8	Modalités de soumission.....	5

sur cette thématique. Elle se positionne, alors en tant que plateforme multipartite de proposition aux parties prenantes du système judiciaire dans le but de restaurer les droits des justiciables et assainir les professions judiciaires. Dans son plan d'action, la CRIJ, rattachée au ministère de la justice, entend appuyer les initiatives de mise en place de cliniques juridiques.

Créée en 2015, IVORARY est une ONG de droit malgache, organisée en entreprise sociale. Elle œuvre dans la promotion de l'intégrité, la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption. Sa mission est d'engager de manière constructive les citoyens et les communautés locales dans la gouvernance intègre, juste et efficiente. Elle a pour objectif d'édifier une gouvernance intègre, juste et performante des services publics, contribuant directement à l'accès équitable de tous aux droits fondamentaux relatifs à la santé, l'éducation, la protection sociale, l'environnement et aux opportunités économiques à Madagascar.

A ce titre, l'ONG Ivorary met en œuvre avec le soutien technique et financier de Fanainga – Appui à la Société civile le projet *Miara-Miombon'Antoka amin'ny Fiarovana eny amin'ny Fiarovana (MAFI)* ou entraide citoyenne pour la justice. Le projet MAFI ambitionne d'offrir aux groupes vulnérables une assurance contre l'insécurité judiciaire et administrative en échange d'une cotisation. C'est un système de mutualisation des risques, basé sur les principes de solidarité (*firaisankina*) et d'entraide générationnelle (*valimbabena*). Il s'agit d'un projet pilote de 12 mois réalisé dans la région d'Analamanga.

Le projet MAFI mandatera un consultant pour mener une étude visant à établir l'état des lieux de l'accès à la justice. Un rapport d'étude mettant en lumière les besoins juridiques, le profil des justiciables au niveau des différentes juridictions, les communautés locales les plus vulnérables. Les éléments du rapport permettront à un groupe de réflexion dénommé « *Think tank* » de définir les critères de vulnérabilité, les zones d'intervention de la mutuelle (district, commune ou autre), la couverture ou l'étendu de la prise en charge à travers la priorisation des besoins juridiques/judiciaires.

Toutes ces informations seront transmises et exploitées par une équipe de consultant composés par un consultant financier et un expert en assurance ou en mutuelle pour élaborer une stratégie comprenant le plan d'action, les projections financières associées à différents scénarii ainsi que la stratégie de Fundraising permettant de mettre en place la mutuelle d'entraide citoyenne pour la justice. A ce titre, le projet lance le présent appel d'offres pour le recrutement d'un cabinet de conseils ou groupe de consultants composé par un Consultant financier et d'un expert en assurance/mutuelle.

2 Objectifs de la mission

De manière générale, la mission consiste à élaborer une stratégie de mise en place de la mutuelle d'entraide citoyenne.

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Définir les différentes hypothèses/paramètres du dispositif organisationnel de la mutuelle à mettre en place ;
- Traduire les hypothèses en projections financières pour les cinq prochaines années de la mutuelle ;
- Définir en concertation avec les acteurs clés du projet les possibilités de financement du dispositif.

3 Approche et méthodologie

De manière générale, la méthodologie pouvant être proposée peut se résumer comme :

Phase 1 : Préparation et lancement

- Réunion de cadrage avec l'équipe du projet MAFI, le (la) consultant(e) en charge de l'étude sur l'accès à la justice, les membres de la CRIJ pour valider la méthodologie de la mission, le plan/contenu de la stratégie ;
- Livraison de la note de cadrage.

Phase 2 : Collecte et analyse des données

- Participation aux travaux de restitution de l'étude sur l'accès à la justice ;
- Analyse du cadre légal et réglementaire relatif aux entreprises d'assurance à Madagascar ;
- Entretien avec les personnes ressources (projet, CRIJ, initiatives similaires) ;
- Séances de travail avec l'équipe de consultant en charge de la réalisation de l'étude sur l'accès à la justice ;
- Conception de la matrice ou le canevas du business plan/plan d'affaires de la mutuelle (MEJ) ;
- Revue documentaire : prise de connaissance de la documentation relative au projet et à la thématique « justice » ;
- Séances de travail avec le « *Think tank* » pour valider les paramètres et hypothèses relatives aux fonds d'établissement, la durée, la nature des risques garantis, le montant de la prise en charge, le montant de la prime d'assurance/cotisation, le principe d'indemnisation ou de prise en charge, les droits et obligations de l'assuré ;
- Elaboration des hypothèses de financement de la mutuelle : de la constitution du fonds d'établissement jusqu'à l'autonomie de la mutuelle ;
- Elaboration des projections financières pour les cinq prochaines années de la mutuelle ;

Phase 3 : Reporting et restitution

- Rédaction du premier jet de la stratégie de mise en place de la MEJ ;
- Livraison de la version provisoire de la stratégie ;
- Atelier national de restitution de la stratégie de mise en place de la MEJ ;
- Affinage de la stratégie ;
- Livraison de la version finale de la stratégie.

4 Livrables et résultats attendus

Les livrables de la mission sont les suivants :

- La note de cadrage ;
- Une note sur les hypothèses validée par le projet et le think tank ;
- Une stratégie de mise en place de la MEJ (versions provisoire et finale) ;
- Les modèles de contrat.

5 Profil requis

Le cabinet de conseils ou le groupe de consultants est une équipe composée par :

- Un Consultant financier :
 - o Titulaire d'un Master en Finance, Management, Comptabilité ou diplôme équivalent ;

- Justifiant d'une bonne expérience en élaboration de business plan, au minimum trois références ;
 - Connaissance du milieu de la Justice à Madagascar étant un atout ;
 - Bonne culture générale ;
 - Polyvalent ;
 - Intègre et honnête ;
 - Rigoureux et méthodique.
- Un Expert en assurance/mutuelle avec :
- Titulaire d'un Master en Finances et/ou Management, Droit Privé ;
 - Dispose de plus de huit (08) années d'expérience dans le secteur de l'assurance et/ou mutuelle ;
 - Connaissance du milieu de la Justice à Madagascar étant un atout ;
 - Bonne culture générale ;
 - Polyvalent ;
 - Rigoureux et méthodique.
 - Intègre et honnête.

Les candidatures jeunes et féminines sont encouragées.

6 Planning d'intervention

La mise en œuvre de l'étude s'étalera pendant 8 semaines à partir du mois du début du mois de novembre. A titre indicatif, la charge de travail du consultant est estimée à 20 personne/jours d'intervention.

7 Grille d'évaluation

Les pondérations utilisées pour l'évaluation des offres seront les suivantes :

- Proposition technique (70%) ;
- Proposition financière (30%).

Les propositions techniques seront évaluées suivant la grille suivante :

RUBRIQUES	NOTE
Expériences/références du consultant applicable à la mission	30
Compréhension du contexte et enjeux de la mission	20
Méthodologie	30
Adéquation et expérience du personnel-clé	10
Chronogramme	10
Total	100 points

Les propositions techniques dont le score technique ne dépasse pas 60 points ne seront pas éligibles et leurs propositions financières ne seront pas ouvertes.

8 Modalités de soumission

La proposition technique comprendra :

